

## ANNEXE .KOELN - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .KOELN

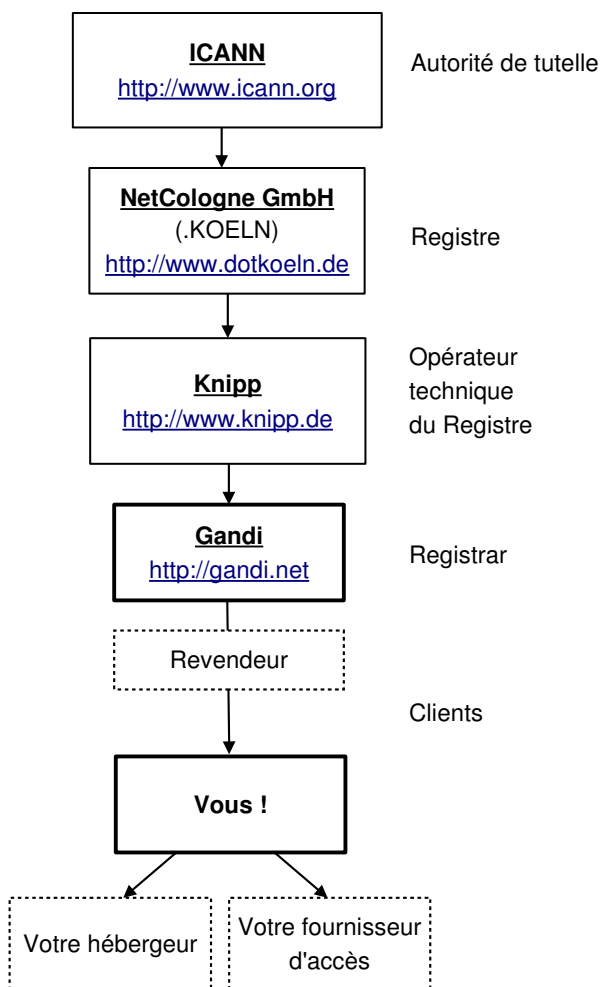
version n° 1.0 du 11 juin 2014

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .KOELN supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

### Article .KOELN.1. Autorité de tutelle et Registre

.KOELN est une extension générique. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .KOELN :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

### Article .KOELN.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .KOELN Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .KOELN, définies

par l'ICANN et NetCologne, consultables aux adresses suivantes :

- Politique quant au cycle de vie d'un domaine : [https://www.dotkoeln.de/dns\\_koeln/static/uploads/Domain\\_Name\\_Lifecycle\\_Policy\\_koeln.pdf](https://www.dotkoeln.de/dns_koeln/static/uploads/Domain_Name_Lifecycle_Policy_koeln.pdf)
- Politique quant à la composition des domaines: [https://www.dotkoeln.de/dns\\_koeln/static/uploads/Domain\\_Name\\_Composition\\_Policy\\_koeln.pdf](https://www.dotkoeln.de/dns_koeln/static/uploads/Domain_Name_Composition_Policy_koeln.pdf)
- Politique quant au Whois : [https://www.dotkoeln.de/dns\\_koeln/static/uploads/WHOIS\\_Policy\\_koeln.pdf](https://www.dotkoeln.de/dns_koeln/static/uploads/WHOIS_Policy_koeln.pdf)
- Règles concernant les noms de domaine restreints ou réservés : [https://www.dotkoeln.de/dns\\_koeln/static/uploads/Reserved\\_and\\_Restricted\\_Domain\\_Names\\_Policy\\_koeln.pdf](https://www.dotkoeln.de/dns_koeln/static/uploads/Reserved_and_Restricted_Domain_Names_Policy_koeln.pdf)
- Politiques relatives aux abus : [https://www.dotkoeln.de/dns\\_koeln/static/uploads/Abuse\\_Policies\\_koeln.pdf](https://www.dotkoeln.de/dns_koeln/static/uploads/Abuse_Policies_koeln.pdf)
- Politiques de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .KOELN. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Vous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .KOELN est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/koeln>

### Article .KOELN.3. Règles d'ouverture

Les .KOELN sont en période d'ouverture générale.

### Article .KOELN.4. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :

<http://www.gandi.net/domain/koeln/info>

Les .KOELN sont ouverts à tous.

## **Article .KOELN.5. « Trademark Claim Notice » période**

Conformément aux règles de l'ICANN, pendant 90 jours à l'ouverture générale se déroulera une période de « Trademark Claim Notice ».

Durant cette période si le nom de domaine que Vous demandez à l'enregistrement correspond à l'identique à une marque enregistrée et validée auprès de TMCH (selon les labels générés), Vous recevrez une alerte (« Trademark Claim Notice ») en temps réel sur Notre interface Vous informant qu'un tiers dispose de droits sur le terme que Vous demandez.

Vous devrez alors, en connaissance de cause, confirmer ou annuler Votre demande d'enregistrement. Etant précisé qu'à défaut de confirmation, Votre demande ne sera pas envoyée au Registre.

Si Vous confirmez Votre demande, les tiers propriétaires d'une marque identique sont notifiés de Votre enregistrement.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, Gandi Vous notifiera les « Trademark Claim Notice » à partir de la veille de l'ouverture de la période concernée par email et Votre demande d'enregistrement sera placée en « erreur » jusqu'à confirmation ou annulation de Votre demande via Notre interface. Etant précisé qu'en application des règles de l'ICANN, à défaut de confirmation de l'alerte de Votre part, Gandi n'enverra pas Votre demande d'enregistrement au Registre à l'ouverture de la période concernée, et ne pourra en aucun cas être tenu responsable du non enregistrement de Votre nom de domaine et notamment si le nom de domaine est enregistré par un tiers qui aurait validé les « Trademark Claim Notice » au moment de l'ouverture de la période concernée.

Il est de Votre seule et entière responsabilité et il Vous appartient donc de veiller à confirmer, si Vous le souhaitez, toutes les alertes reçues avant l'ouverture de la période concernée et l'envoi de Votre demande au Registre.

## **Article .KOELN.6. Termes réservés et noms de domaine premium**

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement : <http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/koeln> -

(specification 5. schedule of reserved names),

-les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets ainsi que les noms de domaine commençant ou finissant par un tiret sont interdits.

-le Registre peut exclure de l'enregistrement certains noms de domaine de manière permanente ou temporaire en raison de leur nature illégale ou parce qu'ils incitent à la haine raciale (« Les noms de domaine exemptés »). la liste de ces noms de domaine pourra être communiquée par le Registre sur demande. Le Registre se réserve le droit d'amender cette liste afin de corriger des erreurs passées mais également dans l'éventualité où un domaine ne respecterait plus les conditions d'enregistrement ou

si d'autres domaines venaient à être déclarés illégaux en vertu d'une décision de justice ou par l'effet d'une décision gouvernementale.

Certains labels sont réservés s'ils appartiennent aux catégories suivantes :

- opérations techniques
- noms de territoires et de pays
- noms d'associations intergouvernementales
- labels composés de deux caractères
- noms du Comité International Olympique, de la Croix Rouge Internationale et du Croissant Rouge
- labels réservés à la ville de Cologne

L'enregistrement des noms de domaine « premium » n'est pas disponible sur Notre interface, veuillez contacter Notre service clients.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, si le nom de domaine que Vous avez pré-enregistré correspond à un nom de domaine « premium », Votre demande sera placée en « erreur » et Vous serez notifié par email. Vous aurez alors la possibilité soit de payer les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium » afin de valider Votre demande d'enregistrement soit d'annuler Votre demande. Etant précisé qu'à défaut d'avoir contacté Notre service clients et payé les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium », Votre demande d'enregistrement ne sera pas envoyée à NetCologne.

## **Article .KOELN.7. Durée d'enregistrement**

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans pour les demandes effectuées pour l'ouverture générale. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

## **Article .KOELN.8. Tarifs**

Nos grilles de prix sont consultables sur :

<https://www.gandi.net/domain/price/detail/koeln>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques qui Vous seront communiqués par Notre service clients sur demande.

## **Article .KOELN.9. Stockage des données personnelles**

En application des contrats ICANN, l'ensemble des données personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine sont conservées et tenues à la disposition de l'ICANN et de IRON MOUNTAIN (agent désigné par l'ICANN pour la conservation des données), ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant toute la durée de l'enregistrement du domaine, ainsi que les deux années suivantes.

Vous acceptez que le Registre accède à Vos données

personnelles et les rend publiques dans une base de données [Whois](#). Vous consentez au traitement et à l'utilisation de Vos données personnelles ainsi que les données personnelles de Vos employés et préposés.

### **Article .KOELN.13. Règlement des litiges**

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .KOELN, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges : <http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP : <http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application : <http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante : <http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

Les textes régissant la procédure de Trademark Post-Delegation Dispute Resolution sont accessibles quant à eux depuis l'adresse ci-après :

<http://newgtlds.icann.org/en/program-status/pddrp>

Les politiques quant à la procédure de Registration Restriction Dispute Resolution (RRDRP) sont disponibles plus avant : <http://newgtlds.icann.org/en/program-status/pddrp>

Vous Vous engagez également à Vous conformer à toute décision ayant autorité de la chose jugée rendue par une Cour allemande.

Par ailleurs, Vous reconnaissez que Vous êtes liés par :  
-les conditions d'enregistrement générales

### **Article .KOELN.10. Transfert (changement de Registrar)**

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;

- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Vous acceptez avoir pris connaissance des règles relatives aux litiges concernant les transferts :

<http://www.icann.org/en/help/dndr/tdrp>

### **Article .KOELN.11. Changement de propriétaire**

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

### **Article .KOELN.12. Processus de destruction**

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

### **Article .KOELN.13. Vos déclarations et garanties**

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

En soumettant une demande d'enregistrement ou de modification, Vous reconnaissez que :

- Votre demande doit contenir des informations fiables, exactes et à jour, doit être faite de bonne foi, à des fins licites et ne doit pas enfreindre les droits des tiers ;
- Vous devez Vous soumettre de bonne foi à toute procédure, telle qu'édictée par le Registre et l'ICANN ;
- Vous devez accepter et Vous soumettre à l'ensemble des règles et politiques mises en place par le Registre.

En tout état de cause, Vous reconnaissez et acceptez que toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tous tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre, garantir et dégager de toute responsabilité le Registre, (y comprise ses employés, agents et cocontractants) contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses découlant ou en relation avec une violation que Vous auriez commise des politiques du Registre. Cette obligation de garantie perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit et résulte expressément de Notre contrat d'accréditation.

**Article .KOELN.14. Exclusion de responsabilité et interventions du Registre**

En soumettant une demande d'enregistrement, Vous acceptez :

- d'être sujet aux politiques édictées par le Registre et reconnaissez que tout nom de domaine peut faire l'objet d'un mécanisme de règlement des litiges et que le résultat d'une telle procédure peut résulter dans le transfert de Votre enregistrement de nom de domaine au profit d'une autre entité ou encore d'une suspension ou d'une radiation ;
- que le Registre se réserve le droit de refuser Votre demande d'enregistrement d'annuler, placer en statut « lock » transférer ou de radier tout domaine s'il le juge nécessaire et à sa seule discrétion :
  - afin de protéger l'intégrité et la stabilité du service
  - afin d'être en conformité avec ses obligations
  - pour se conformer à toute loi applicable, règles gouvernementales, en application d'une décision d'une autorité judiciaire ou en conformité avec toute décision rendue par un organisme alternatif de résolution des litiges.,
  - pour éviter toute responsabilité, civile ou pénale de la part du Registre tout autant que ses sociétés affiliées, directeurs, représentants, employés et cocontractants ;
  - conformément aux conditions générales et contrats du Registre
  - en cas de non paiement des frais,
  - pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faite par le Registre et/ou tout Registrar.

*-fin de l'annexe .KOELN-*